



AGENTSCHAP
NATUUR & BOS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE:

“Les conclusions de Dunkerque”

Les 12, 13 et 14 juin, 143 experts en dunes littorales de 13 pays européens (*) se sont réunis dans les locaux de l'Université du Littoral - Côte d'Opale (Dunkerque, France) pour examiner les mesures nécessaires à la protection et à la restauration de la biodiversité et des processus naturels des dunes côtières et des plages de sable. Cet atelier international a été organisé dans le cadre du projet transfrontalier franco-belge LIFE+ nature 'FLANDRE', ce qui est l'abréviation de 'Flemish And North French Dunes Restoration'.

Les dunes côtières abritent une biodiversité particulièrement riche, apportent une contribution essentielle au bien-être des populations locales et des touristes et contribuent de manière naturelle et durable à la protection contre la montée du niveau de la mer. Cependant, la qualité et la superficie des dunes côtières se détériorent en raison de l'urbanisation, du changement climatique, des dépôts d'azote, de l'intensification de l'agriculture et de l'émergence d'espèces végétales exotiques envahissantes. Afin de maintenir nos côtes et nos dunes en bon état, il est urgent de prendre des mesures supplémentaires.

Les principales conclusions de l'atelier international sont les suivantes :

1. Une coopération étroite entre experts et praticiens de la défense côtière (digues) et de l'écologie est nécessaire pour développer des côtes résistantes à l'élévation du niveau de la mer, imitant autant que possible les processus naturels. Un exemple de ces processus naturels est le transport du sable entre les bancs de sable dans la mer peu profonde, la plage et les dunes, qui forment ensemble un écosystème cohérent.
2. Les mouvements du sable sous l'influence du vent sont indispensables pour la vitalité de l'écosystème dunaire. C'est par la pulvérisation du sable que de nouvelles panes dunaires sont créés et que les sols dunaires sont pourvus du calcaire qui est nécessaire à la préservation de la végétation dunaire calciphile. Il est donc conseillé de maintenir ou de restaurer des zones de sable non végétées dans les sites de dunes.
3. Les espèces végétales exotiques envahissantes menacent la végétation indigène vulnérable des dunes. Il est donc nécessaire :

- de renforcer à l'échelle internationale les connaissances et le partage des connaissances sur les méthodes de lutte efficace contre les espèces de plantes exotiques envahissantes ;

- de mener sur le terrain sans délai une éradication cohérente de ces espèces végétales exotiques envahissantes.

4. Sur les côtes fortement urbanisées, comme la côte flamande, le cordon de dunes littorales est spatialement fragmenté en sites dunaires isolés les uns des autres. La présence de zones densément bâties et de nombreuses routes entre les sites dunaires restants empêche le mouvement naturel ("migration") des espèces animales et végétales indigènes d'un site dunaire à un autre. Par conséquent, les populations isolées d'espèces végétales et animales typiques des dunes sont menacées d'extinction locale. Du côté de la mer, les plages et, à l'intérieur des terres, les zones de transition entre les dunes et polders, aux deux extrémités des zones urbanisées, offrent les seuls espaces ouverts dans lesquels des corridors de migration pour les plantes et les animaux dunaires peuvent être développés par des mesures respectueuses de la nature.

La congrégation internationale a également visité le complexe de dunes transfrontalier 'Dune du Perroquet - De Westhoek - Domaine Cabour - Dune fossile de Ghyvelde' entre Bray-Dunes, De Panne et Ghyvelde et a admiré l'importance naturelle-patrimoniale particulièrement grande de ce complexe de dunes unique. Il a également été constaté que la cohésion spatiale et écologique entre 'De Westhoek' et 'La Dune du Perroquet', ainsi que celle entre 'De Westhoek' et le cordon de dunes 'anciennes' de Cabour, sont maintenant artificiellement fragmentées par (entre autres choses) les routes, et qu'il est nécessaire de rétablir les liens écologiques entre les différentes parties du complexe transfrontalier de dunes.

Les représentants de la Commission européenne ont également indiqué que la récente évaluation à mi-parcours du programme LIFE pour la période 2014-2020 démontre l'efficacité du programme LIFE à apporter des solutions aux problèmes environnementaux. Sur la base des résultats positifs de cette évaluation, la Commission européenne a proposé une augmentation du budget de 5,45 milliards d'euros sur 7 ans pour le futur programme LIFE 2021-2027.

L'atelier international "Dunes côtières et plages de sable, Dunkerque 2018" vise à être le point de départ d'un réseau international permanent renouvelé d'experts européens dans la gestion des dunes côtières et des plages de sable. Tous les trois ans, les experts devraient se réunir pour partager leurs connaissances et leur expérience et évaluer les progrès réalisés au niveau européen en matière de restauration écologique des dunes côtières et des plages de sable. Grâce aux nombreuses contributions, les organisateurs de l'atelier espèrent avoir inspiré les participants de 13 pays européens à lancer de nouveaux projets LIFE sur la gestion de la nature et la protection du littoral en période de changement climatique et d'élévation du niveau de la mer.

Personne à contacter : Jean-Louis Herrier, Chef de projet LIFE+ Nature'FLANDRE'.

Qu'est-ce que LIFE+ ?

LIFE est l'instrument Financier européen pour l'Environnement. Ce programme finance des actions contribuant à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique et de la législation européennes en matière d'environnement.

Qu'est-ce que FLANDRE ?

FLANDRE est l'abréviation de 'Flemish And North French Dunes Restoration'. FLANDRE est un projet commun de l'Agence Natures et Forêts du Gouvernement flamand, du Conservatoire du Littoral français et du Département du Nord français. Le coût total du projet LIFE+FLANDRE s'élève à 4 066 454 euros, dont 50 % sont cofinancés par l'Union européenne dans le cadre du programme LIFE.

Ce projet a pour objectif de protéger et de gérer les dunes côtières entre Dunkerque (France) et Westende (Belgique) en tant qu'espace naturel transfrontalier.

Le projet a officiellement démarré le 2 septembre 2013.

La date limite de mise en œuvre est le 1er mars 2020.

Les dunes côtières formant la zone du projet LIFE+ FLANDRE couvrent une superficie totale de 3 280 hectares, dont 2 200 hectares sur le territoire belge et 1 080 hectares sur le territoire français.

Plus d'informations : www.lifelandre.be - LIFE+12 NAT/BE/000631/FLANDRE

Les partenaires du projet LIFE+ FLANDRE remercient le Laboratoire d'océanologie et de géosciences (LOG) de l'Université du Littoral - Côte d'Opale (ULCO) d'avoir contribué à l'organisation de l'atelier et d'avoir gracieusement mis ses collaborateurs et locaux à disposition de l'atelier.

(*) Nous avons reçu des représentants de Belgique, France, Danemark, Allemagne, Italie, Lettonie, Lituanie, Pays-Bas, Malte, Portugal, Espagne, Royaume-Uni, Suède et Hong Kong. Les gestionnaires des dunes, les responsables d'autres projets LIFE, ainsi que les scientifiques ont échangé leurs connaissances et des informations.

